

la recherche sanitaire en revoyant systématiquement la documentation, en assistant assidûment aux réunions professionnelles appropriées et en consultant le programme automatisé de documentation en matière de santé. Ce service fournit des renseignements sur les travaux de recherche en cours ou menés à terme.

130. Pour ce qui est de la recherche extra-muros, un système d'examen attentif empêche le gaspillage d'efforts. Ce système comprend trois étapes: (i) les fonctionnaires autorisés du Ministère déterminent d'abord la pertinence du projet par rapport aux objectifs et programmes de leurs services, (ii) des spécialistes de l'extérieur en évaluent ensuite l'importance en fonction des connaissances scientifiques et technologiques actuelles, et (iii) on procède enfin à la récapitulation des projets pour veiller à ce que la recherche et la méthodologie soient appropriées.

4.3 PROGRAMMES DE RECHERCHE EN PROSPECTIVE

131. Organisation et projets. Il y a quelques années, le Ministère a créé deux services de planification à long terme au sein des secteurs de la Santé et du Bien-être social. Ces Directions générales visent avant tout à cerner et à évaluer les principales questions et tendances qui ne sont pas encore clairement ressorties ou qui n'ont pas fait l'objet d'un consensus mais visent un élargissement des priorités et des objectifs.

132. Par contre, les Directions générales de l'exploitation sont chargées de la planification de la mise en oeuvre ou de l'exploitation. Ce genre de travail porte sur les questions qui ont fait l'objet d'un consensus ou d'une décision quant à la nature d'un problème important ou du plan d'action nécessaire. Pour leur part, les services de planification à long terme participent, selon les besoins, aux travaux des Directions générales de l'exploitation et se tiennent au courant des résultats.